

Dans sa séance du 9 juin 2026 le conseil municipal de la Ville de Thônex a adopté les objets suivants :

Délibération administrative DA 26_023 Demande d'un crédit de CHF 705'000.- pour la mise aux normes des bâtiments communaux – travaux de mises aux normes, d'analyse énergétique et de sécurité

le Conseil municipal décide

par 22 voix pour, soit à l'unanimité

1. D'accepter le projet de réalisation de divers travaux de mise aux normes, de sécurité et d'amélioration énergétique dans plusieurs bâtiments administratifs communaux, notamment en matière d'installations électriques, d'éclairage, de protection incendie, de sécurité des accès, de toitures et d'équipements. Ce projet permettra :
 - la réalisation de rapports CECB et CECB+ pour l'ensemble des bâtiments communaux et un plan de route d'optimisation énergétique ;
 - la réalisation d'audits de sécurité incendie pour les bâtiments communaux concernés, l'établissement d'un plan de mise aux normes et la mise à jour des plans d'évacuation des salles mises en location.
2. D'ouvrir au Conseil administratif un crédit d'investissement de CHF 705'000.- destiné à financer les travaux définis sous point 1.
3. De comptabiliser cette dépense dans le compte des investissements puis de la porter à l'actif du bilan dans le patrimoine administratif.
4. D'amortir la dépense de CHF 705'000.- au moyen de 10 annuités qui figureront au budget de fonctionnement sous la rubrique 029.504 dès la fin des travaux énoncés sous point 1 qui est estimée à fin 2027.
5. D'autoriser le Conseil administratif à contracter un emprunt à hauteur du chiffre indiqué sous le point 2 destiné au financement de ces travaux.

Délibération administrative DA 26_037 Demande d'un crédit de CHF 5'200'000.- pour le réaménagement des abords de la salle des fêtes de Thônex et d'une partie de l'avenue Tronchet et constitution de servitudes – parcelle 3942, av. de Tronchet 18

le Conseil municipal décide

par 17 voix pour, 3 voix contre, 2 abstentions

1. D'accepter le projet de réaménagement des abords de la salle des fêtes de Thônex et d'une partie de l'avenue Tronchet permettant une amélioration substantielle de l'espace public communal tout en mettant l'accent sur des enjeux importants comme une augmentation des surfaces végétales, une désimperméabilisations des sols et le développement de la biodiversité.
2. D'ouvrir au Conseil administratif un crédit d'investissement de CHF 5'200'000.- destiné à financer les travaux définis sous point 1.
3. De comptabiliser cette dépense dans le patrimoine administratif et de l'amortir conformément aux dispositions légales en vigueur.

4. D'amortir la dépense de CHF 5'200'000.- auxquels il convient d'ajouter le 1er crédit d'étude de CHF 305'000.- voté le 4 avril 2023 ainsi que le 2ème crédit d'étude de CHF 170'000.- voté le 13 mai 2025, soit un coût brut total de 5'675'000.- au moyen de 30 annuités qui figureront au budget de fonctionnement sous la rubrique 029.330 dès la fin des travaux énoncés sous point 1 qui est estimée à fin 2028.
5. D'autoriser le Conseil administratif à contracter un emprunt à hauteur du chiffre indiqué sous le point 2 destiné au financement de ces travaux.
6. D'accepter la constitution d'une servitude de maintien de plantations et d'une servitude d'usage public (espace des épingles à vélo) grevant les parcelles 4146, 3940 et 3941 en faveur de la Commune de Thônex, respectivement de la parcelle 3942 de Thônex, si nécessaire, selon le plan intentionnel établi par Pleineterre paysagiste.
7. De demander l'exonération des droits d'enregistrement et des émoluments du registre foncier et de la mensuration officielle afférents à cette opération vu le but d'utilité publique de celle.
8. De charger le Conseil administratif de désigner deux de ses membres en vue de la signature des actes notariés nécessaires de procéder à la signature des actes notariés nécessaires.

Pour les délibérations, le délai référendaire expire le 28.08.2026



Sébastien Thomas, Président
du Conseil municipal 2026-2027

Dans sa séance du 9 juin 2026 le Conseil municipal de la Ville de Thônex a pris les décisions suivantes :

Motion pour l'étude de l'accueil d'une édition de Wake Up and Run sur le territoire communal de la Ville de Thônex

Sur proposition du groupe PLR

Le Conseil municipal

Invite

Par 22 voix pour, soit à l'unanimité

Le Conseil administratif à :

1. à évaluer les conditions nécessaires à l'organisation d'une édition sportive de type course à pied et/ou marche sur le territoire communal ou les Trois Chêne.
2. à étudier les parcours et infrastructures communales susceptibles d'accueillir cette manifestation dans des conditions adéquates de sécurité et de logistique
3. à examiner les implications financières, organisationnelles et sécuritaires d'un tel événement, ainsi que les possibilités de partenariats avec les sociétés locales et les acteurs économiques ;
4. à présenter à la commission sport un rapport sur l'opportunité et la faisabilité d'un accueil de cette manifestation à Thônex.

Date d'affichage : 17 juin 2026



Sébastien Thomas Président
du Conseil municipal 2026-2027